Opinion de la Presse en Russie.

St. Pétersbourg, 10 avril, -La presse russe abandonne la réserve avec laquelle elle a premièrement discuté la déclaration du gouveriement au sujet de la Mandchourie. Il est maintenant déclaré que la joie avec laquelle la presse anglaise a accueilli le refus de la Chine de signer le traité de la Mandchourie a simplement retardé la signature d'une nouvelle entente avec la Chine, attenda que la convention serait avantageuse à cette dernière.

Un journal dit : Nos amis de Londres ne font pas attention qu'en déconseillant la signature du traité ils n'ont pas hâté l'évacuation de la Mandchourie, mais fortifié la position de la

Banquet à Berlin-

Berlin, Allemagne, 10 avril-A un banquet donné hier coir en l'honneur du duc d'Abercorn et des membres de la mission spéciale anglaise chargée d'annoncer officiellement à l'empereur la mort de la reine Victoria et l'accession au trône du roi Edward VII, l'empereur Guillaume a porté en anglais un toast au roi d'Angleterre.

Après le dîner l'empereur a invité ses hôtes distingués à prendre un verre de bière, et il a eu avec eux une conversation animée qui a duré jusque près de minuit.

Marchés divors.

Paria, 10 avril - La rente trois pour cent est cotée à 101 france 25 centimes.

Londres, 10 avril — Consolidés au comptant, 95 1₁2, à terme 95 3₁4.

Liverpool, 10 avril - Coton spot, demande calme; prix 1132d

Ventes 100 balles. New York, 10 avril - Futus

calmes à la cloture. Avril 7.99, mai 8.04, juin 7.92 juillet 7.93, aout 7.59, septembre 7.42, octobre 7.32, novembre 7.26, décembre 7.25, janvier 7.25.

BULLETIN FLUVIAL

Mouvelle-Orléans, 10 avril 1901. L'Atlage & S heures A. M.

	Pieine h	Ligne d	Haute	Change lee derni
		14	7.2	*0.4
Daveaport	10		8.2	02
Bt. Louis	32	30	21.2	•1,2
Cairo	44	45	37.2	*0.6
Memphis	82	83	26.9	*0.5
(1.6)400 · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		42	34.6	
Vicksburg		4.5	32.7	*0.5
Berbree		• • • • • • •	29.4	0.0
Rivière Rouge		•••	30.7	
Rile-Orisans		16	11.1	*0.2
₩elville	• • • • • • •	81	28.6	*0.2
Omaha	• • • • • • • • •	18	8.9]	
Kansas City	•••••	21	15.5	•0.5
Pittsburg	80	22	13.2	-3.4
Cincinnetti			37.7	0.1
Louisville		28		_0.2
Nachville		40	19.0	-5.4
Jhattavooga	84	88	10.8	-1.6
Fort Smith	• • • • • • •	22	6.7,	*0.1
Little Rock	• • • • • • • •	23		-1.0
Arthur City	*****	27		-0.1
Fulton	20	28	9.2	-1.1
Shreveport	21	29		-0 6
Alexandria	82		11.4	
Unm nen	26	89	10.8	-10
Monroe	•••••	40	20.3	-0.2

NAVIGATION FLUVILLE

Départs de bateaux à vapeur

JEUDI, 11 AVRIL 1901.

Bayen Lafourche et Hant du flouve— LAFOURCHE, à 5 PM Bayou Sara-MABEL COMEAUX, & 5 PM

Rivières Ounchita et Black— CITY OF CAMDEN, 5 P M Greenville et Benda-NATCHEZ.5 P M St-Louis-CITY OF ST-LOUIS, & 5 P R

VENDREDI, 12 AVRIL 1901 Bas de fouve-GROVER CLEVELANDILAN



Grand'maman. Je viens vous voir. Qu'est il arrivé, ma fille i C'est aujourd'hui votre jour de blanchis-

C'est juste. Mais je

fais maintenant neage du Blagfie White Beap. Je fais mon propre blanchiesage, et c'est un plaisir. Après la machine a coudre, le Magie White Scap est le plus grand bienfait pour la femme. Men

devoir de Chrétienne est de dire à mes unies ce que le Magie White Soap a fait pour moi. Il conte 5 cente le morosau. Les meilleurs et plus gros paquets de Magic Scap Powder se vendent 5 cente pièce ou deux petits paquete pour 5 cents. 22 jan-Sm-dim mar jes

JULES ANDRIEU ROCHBREAU &: ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

-VENTES A L'ENCAN-

VENTES A L'ENCAN.

Par Jas A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés E valeur

PREMIER, DEUXIEME ET QUATRIEME DISTRICTS. Engène F. Buhler et als vs Frederick et Henry Buhler et als-

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D. No 64,407.

IL sera vendu à l'enchère publique le MAR. Di 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs. 840 rus Cemmune, en vertu de et conformés ent à un ordre signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District peur la papoisse d'Orléans, signé e 23 mars 1901, dans l'affaire ci dessus intitu-lée, la prepriété ci-après décrite, à savoir:

Les améliorations consistant de l'ancienne houlangaris, bian établic, naugaris de nouverne. dison de trente se un pieus sons pouces quatre lignes, étant componée de l'entier des lots or ginaux 14, 17, 19 et 24 et une partie du lot No 20 du dit iles.

Les améliorations consistant de l'ancienne boulangerie bien établie, magasin et entrepôt Boe 532 536 rue Dumaine conterant magasin, ault à manour entries. Cambires à concherant PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, encanteur — Burean, 630 rue salle à manger, suisire, chambres à couche:

salle à manger, quinire, chambres à coucher dans le corps de la maison et bâtisses dans la cour et dans le fond avec four syant une capaolté de cuir à chaque fournée une grande quantité de pain et maintenant loué à un petit loyer de \$80 par mois peuvant être facilement augmenté de \$85 à \$90 par mois.

8º Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., aitué dats le quatriè me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sta Marie. Constance St. André at 1º Un certain lot de terre situé dans le 1º Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné parces rues Market, Chippewa, St James et Si Thomas, désigné comme lot A, sur un plan de S G. Del Isle, vover, daté le 18 février 1901, et mesurant d'après ledit plan trente pieds (30') huit pouces (8'') de face à la rue Market par quatre vingt deux pieds (82') de profondeur entre lignes paral·lèles, étant une partie du lot original No 2 dudit liet, les améliorations conssistant en un cottage double connu comme Nos 742 744, rue Market, contenant 4 chambres et al ée en priques de chaque côté et devant se louer \$8 par côté.

par côlé.

2º Un certain lot de terre avec les bâtisses et aménorations etc. la desaus situé dans is même district et fiet que la propriété en ce'à ci desaus décrite désignées par la lettre B sur ledit plan de S. G. Del Isle voyer, meaurant d'après ceia treute trois (32) piede trois pouces (3") et trois lignes (5") de face aur la rue Market par une profondeur et face sur la rue Market par une profondeur et face sur la rue Market par une profondeur et face sur la rue Market par une profondeur et face sur la lot E sur ledit plan, de la sur une lignes de largeur, commune audit lot et au lot B sur ledit plan, de la sur une ligne oblique de quatre pieds, deux pouces, des rues Market et (kippewa et faisant partie des rues Market et (kippewa et faisant partie des rues Market et (kippewa et faisant partie des rues market et (kippewa et faisant partie des lets originaux Nos l et 2 dudit ilet. Les amé iorations consistent en-un magnain, buryette et entrepôt, sur un côté quatre chambres et mainte de l'autre côté et a été des années comma Ablerte et huyette et mainte. 2º Un certain lot de terre avec les bâtisentre lignes paraielles et formant "encoignute des rues Market et Chippewa et faisant partis des lots originaux Nos 1 et 2 dudit ilet. Les amé-iorations consistent en-es magasis, bu-yette et entrepôt, sur un côté quatre chambres et mansarde de l'auvre cêté et a été des années cocupé comme épicerie et buvette et mainte-nantse loue à \$32 00 par mois

occupé comme éplocric et buvette et maintenant se loue à \$32 00 par mois.

3º Un certain loi de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et l'et que la propriété en ceci ci dessus premierement décrite, meaurant quarante-ciuq (45°) pieds dix (10°) pouces et oinq (5°) lignes de face à la rue Chippewa sur solxante trois (53) pieds ousé (11°) pouces et trois (53°) lignes de profondeur entre lignes parailé ex, designé par la lettre C sur ledit plan de S. G. Del Isle, voyer, étant la partie du fond des lets originaux Nos I et 2 dudit llet.

Lee améliorations comprenant les triples cottages bien construits, 1656-1658-1660 rue Chippews, et contenant 3 chambres de chaque sôté et toujours lous pour \$7.00 par côté ou \$21 par mois.

4º Un certain loi de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district designé par la letre B. sar dét plan de S. G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901 et meeurant vingt sept pieds de face à la rue pieds six pouces sur une allée de quatre pieds six pouces, et la greur, commune au dit lot et au lot A. sur le dit plan de S. G. Del Isle, voyer, étant la partie du fond des lets originaux Nos I et 2 dudit llet.

Lee améliorations qui s'y trouvent situé dens le méme district et ilet que la propriété en tièmement décrite désigné par la letre B. sar feit plan de S. G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901 et meeurant vingt sept pieds de quatre pieds six pouces sur une allée de quatre pieds six pouces, et quatre pieds six pouces, et la greur, communes au dit lot et au lot A. sur le dit plan de S. G. Del Isle, voyer, étant la greur, communes au dit lot et au lot A. sur le dit plan de S. G. Del Isle, voyer, étant la greur, communes au dit lot et au lot A. sur le dit plan de S. G. Del Isle, voyer, étant la greur, communes au dit lot et au lot A. sur le dit plan de S. G. Del Isle, voyer, étant la greur, communes au dit lot et au lot A. sur le dit plan de S. G. Del Isle, voyer, étant la greur, communes au dit lot

spot, demande calme; prix 1₁32d plus haut.

American middling fair 5 5₁32d, good middling 4 5₁8d; middling 4 1₁32d; good ordinary 4 3₁16d; erdinary 3 15₁16d.

Ventes 7,000 balles, dont 50C pour la spéculation et l'exportation y compris 6,700 balles coton américain.

Recettes 40,000 balles, 37,600 coton américain.

Puturs — calmes à l'ouverture; calmes à la clôture.

American middling 1. m. c. Avril 4.35; avril et mai 4.35; mai et jnin 4.34; juin et juillet 4.35; juillet et août 4.33; août et septembre 4.27; septembre 4.27; sectobre g.o.c. 4.12; octobre et nevembre 4.08; novembre et décembre 4.06.

New York, 10 arvil — Coten spot—calme, 1₁16c plus bas à la clôture.

Ventes 100 balles.

Yentes 200 middling the middling the partie of tour ordinary at the partie of tour ordinary at the partie of the p

citernes; et maintenant lou e à bail jusqu au les ectobre 1901 à \$35 par mois.

5º Un cettain lot de terre avec les bâtiases et améliorations qui s'y trouvent, altué dans les mêmes diatrict et ilet que la propriété codesus quatrièmement décrite, désigné comne let lettre B dudit plan de S. G. Del lele, voyer, et mesurant d'après ledit plan, trente pinq (35') pieds un (1'') pouce de face a la rue Constance sur une profondeur entre ligaes égales et passilèles de cent trente-six (136') pieds un (1'') pe les et quatre (4''') lignes, étant partie des lots originaux Nos 25 et 26 deuit ilet.

et 26 dudit ilet. Les améliorations comprennent le cottage double bien construit Nos 2320 et 2322 roe double bian construit Hos 2520 et 2522 for Constance, retiré de la banquette, entouré d'un grillage en fer contenant de chaque côté sept chambies et bain, cours et aites en Schillinger ét en briques: loué \$22,00 par côté à de bons locataires.

6° Un certain let de terra, avec les bâtisses

et améliorations qui s'y trouvent etc., situd daus le second district de cette ville dans l'ilet borné par les ruce Madison, Décatur. Dumai-ne et Chartres, désigne par la lettre A, sur un plan de B. G. Del Isle, voyer, daté le 18 fé-vrier 1901 et meeurant d'après cela trentedonx pieds onse pouces quarte lignes de face sur la rue Madison sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixanté-cinq pieds, huit pouces, étant l'entier du lot ori-ginal No. 23, et une partie du let No. 29 du dit liet.

contenant 3 chambres et hangar de chaque côté, ia ceur et allée pavées en Schillinger et loué pour la somme modique de \$10.00 par côté.

avec les bâtisses, etc., qui s y trouvent, située dans le même district et ilet que la propriété en ceci - ixièmement décrite et mesuran en coci intemement decrite et mesurat qua-tie-vingtionse pieda quatre lignes de face à la rue Madison sur une première profendenr sur le côté vers la rue Decatur de soixanti-sinq pieds huit pouces, de là à angle droit vers la rue Charires soixante-deux pieds, de là une seconde profendeur à la rue Dumaine de soixante-cinq pieds huit pouces, puis à angle droit vers la rue Chartres faisant face

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louise Miller, temme

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA D'Arroisse d'Uriéans, No. 62,927—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification. les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par C. W. Pobliman, administrateur de cette succession, se serait pas approuvé et hemelogné et les feude fiestribuée conformément audit compte.

compte.

Par ordre de la Cour.

TEOMAS CONNELL, Graffier.

Dart & Kernas, avecats.

2 avril—2 6 11

Anccession de Catherine A. Lecoure

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parcisse d'Orléane—Nejéd, 418—Division E—Avis est par le présent deuné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avert à déduire, dans tes dix jeurs qui suivront la présente notification les raisons (s'ils ea ent on pouvent en avoir) pour lasquelles le compte final présenté par Mary Bornes, exécutrice testamentaire daitve de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'stribués conformément audit compte Par erdre de la Ovar.

onds d'atribuse comme.

Per ordre de la Cour.

THOMAS CONHELL.

Greffer.

Succession de Washington Bell et

Susan Bell.

COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA Paroisse d'Oriéans — No 64,637—Division A — Attendu que Olivia Downs a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration éans le succession de feu Washington Bell décédé intestat, avis est par le présent denné à tous ooux que cela peut sensermer d'aveir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesqualles il se serait pas fait droit à ladite nétties.

Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Wm J. Helden, avocat.

Fenner, Henry et Rivière, avosate. 2 av-2 6 11

. de C. W. Pohlman.

9º Un certain lot de terre avec les bâtiese

lot C. Les améliorations consistent du cottag double Nos 1006 et 1008 rue Ste Marie, con

tenant quatre chambres de chaque côté et loué pour \$10 chaque côté. 10° Un certain lot de terre, avec les bâtis-tase et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et liet que la propriété

en ceci ci-dessus huitièmament décrite

en occi ci-dessus huitièmament décrite, mesurant quibre pieds quaire pouces de fase sur la rue Ste Marie par une première profondeur sur le cô:6 vers la rue Constance de trente pieda trois peuces sur une ailée de quatre pieds de largeur. commune au dit let et au loi B sur ledit plan, de la cinq preds sept pouces sur une ispe oblique, de là une seconde profondeur de trente six pieds huit pouces, de là à angles droits vers la rue Constance sur la ligne le séparant du let B vingt neuf pieds aix pouces, de là une troisième profondeur de cinquante six pieds huit pouces et cinq lignes et aur le côté vers la rue Magaeins d'une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes aur qua-

11° Deux certains lots de terre avec les

plan fait par S. G. Del Isle vover le 14 février

de trente et un pieds un pouce: let E meeu-rant vingt sept pieds onse pouces une ligne de face à la rue Constance sur une profondeur du ceté vers la rue etc Marie sur une allée de trois pieds un pouce de largeur, commune au-dit let et du let D sur ledit plan de vingt six pieds un pouce, delà sur une ligne oblique de trens pieds, delà une recende profondeur de

tress pieds, dels une seconde profondeur de dix-neuf pieds neuf pouces sur la ligne vers la rue Ste Marie par une profondeur de quarante huit piede trois peuces sur une allée commune au dit lot et autres, neuf piede de largeur par une largeur dans le fond de vingtneuf piede diag pouces cinq lignes.

Les améliorations consistent des deux contents den lieu contents des leux contents den lieux contents des leux contents de leux contents de

Les améliorations consistent des deux cottages deubles connus comme Nos 1909-1911, 1913 1915 rue Constance, contensut trois chambres de chaque coté et peur \$8 le coté. Ces cottages secent vendus séparé-

Conditions... Un quart ou plus comptant le

Conditions.— Un quart ou pius comprant, in balance en un, deux et trois ans, à 7 p. ur cent d'intérêt, toutes les clauses uanelles de sécu-rité; les taxes de 1901 et les timbres de reve-nue devant être payés par les acquéreurs. Actes de vente pardevant J C. Wenck, no-taire, dix pour cent de dépôt au moment de la

AVIBDE SUCCESSIONS

Succession de Eugène Garrat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans-No 64,668-Division A-Attendu que Mme Mary Glaser, veuve

le Eugène Garrot a présenté une pétition la cour à l'effet d'obtenir des lettres l'administration dans la succession de fen Sugène Garrot, décédé intestat, avis est par

le présent donné à tous ceux que cela pout soucerner d'aveir à déduire dans les dix jours

les raisons pour lesquelles il ne serait pas init droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THCMAS CONNELL, Graffier.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'un intérêt dans une pro-

priété de vateur du Premier

District.

Crowley, Flautt et Howell vs Mme Veuve

Peter Setze.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Parolese d'Orléans—No 56,524—En vertu d'un writ de fieri faciae à moi adressé par l'Hemerable Cour Civile de District pour la Parolese d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulés, je procèderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encantents, Re 840 rue Cenmune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cetse ville, le JEUDI, 25 avril 1901, à midi, la propriété si-après décrite, à

cette ville, le JEUDI, 25 avril 1901, à midi, la propriété di-après décrite, à

La moitié de l'intérêt indivis de la défenderesse, Mme Veuve Peter Setze, dans et à la propriété ci-

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtiases et amélierations, etc., située dans le Premier District de cette ville de la Neuvelle-

Premiar District de cette ville de la Meuvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Lafayette. Howard, Frespt et Peydras, désignée comme martie du lot No 5 aur un deris fait et annexé à un acte passé pardevant J. L. Laresche, N. P., daté le 6 juin 1872, laquelle pertion de terre mesure dix-sept pieda sinq peuses une ligne et demie de face à la rue Lafayette sur cent six pieds huit pouces quatre lignes de profendeur sur la ligne de cêté la plus près de la rue Heward.

après décrite, à savoir :

The Heward.

plaignants. 33mars—98 25 29—avril 4 12 19 26

Jno. Legier, Jr., avocat. 6avril-6 10 15

vente. 24 mare—24 31—svril 7 14 21 22 23

Macon&Kernaghan

L'ENCAN.

ANNONOE JUDICIAIRE. EXCELLENT COTTAGE DOU-BLE,

1432 et 1434 Rue Félicité, Dans une localité supérieure pour

placement ou résidence. Succession de Mme Ann Murphy No 63,679 Cour Civile de District peur l Paroisse d'Oriéans.

DAR MACON & KERNAGHAN, W. A DAR MACOM & KERNAGHAN, W. A.

Kernaghan, escenteur.—Bureau 138 rue
Carondelet, JEUDI, 18 avril 1901 à n.idt, à
la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue
Communs, il sera vendu à l'enchère publique
en vertu d'un erdre daté le 14 mars 1901,
de l'Honerable Fred D. King, juge de la
suadite Cour, Division B, dans l'affaire cldesaus intitulée, la prepriété cl-après décrite
à savoir.

à savoir:

L'attrayant cottage double en bois à un étage, avec deux étages dans le fond, Nos 1432-1434 rue Félicité, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Colisée, Félicité et Ste-Marie, retiré de la banquette sous une barrière en fer, contenant galeries, cisa chambres, etc., de chaque côté. Le lot de terre sur lequel ces amélio ations sont érigées est désigne par le Bo deux, mesurant 31 pieds 11 pouces 7 1½ lignes de face à la rue Félicité. 31 pieds 11 peuces 5 lignes de largeur dans le fond; 118 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Colisée, et 117 pieds 9 purces 4 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Colisée, et 117 pieds 9 purces 4 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Colisée, et 117 pieds 9 me Jistrict de cette ville, dans Illet borné par les rues Ste Marie, Constance, St. André et Magasin, détigné par la let re A. sur un plan fait par S. G. Dellisle, voyer, daté le 18 févrior 1901, et mesurant d'après cels quarante cinq pieds, deux pouces et trois lignes de face sur la rue Ste. Marie par une profondeur et face sur la rue Constance de laquelle il forus. L'encaignure de cinquente hoit nieds pouces 4 ligues de profondeur sur le côté vers la rue Prytanée meaure américaine, d'après le plan par A. Knell, le 28 luin 1848, dans le livre de plans de J. R. Beard, ancien notaire an cette ville. Ledit lot est la moitté du lot No 9, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 juin mas, ancien notaire en pette ville, daté le 19

> Dans une anasi bonne localité pour place-Dans une ausai bonne localite pour piace-ment ou résidence qui se puisse trouveridans la partie inférieure du Quatrième District à un ilet au dessus du Parc Colisée, en face de la réside-nce paisitials de W. B. Schmidt, et à proximité de tous les avantages. Sujettà un bail au taux de \$450 par an, expirant le 30 septembre 1901.

> bail au taux de \$450 par au, expirant le 30 septembre 1901.
>
> Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acts de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, incluant les timbres du revenu, aux f ais de l'acquéreur, T. R. Resears avant f.

J. B. Rosser, avocat. 17 murs—17 24 31—avril 7 14 18 ANNONCE JUDICIAIRE L'élégante maison en bri-

ques à trois étages et mansarde

No 120 RUE DAUPHINE Admirablement adaptée pour les affaires ou demeurs.

Contigue au grand magasin de marchandises sèches de D. H. Holmes,

Vis-à-vis celui de Shwartz. Newman & Co.,

Succession du Dr Charles E. Kells. No 48,579-Cour Civile de District pour la

rue Magasins d'une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes sur qua-rante-sept pieds sept pouces et sept ligues de largeur dans le fond, et l'usage d'une aliée commune de neut pieds de tace à la rue Cons-tance sur une profondeur de trente-cinq pieds commune à ce lot et aux autres lots, désigné par la lattre C sur le plan de S. G. De l'Isle, voyer le 18 février 1901. Lés améliorations comprenzent la boulangerie blen établie de-puis sept semps et l'emplacement pour affaires comprendent la soulangerie blen établie de-puis lorgiempe et l'emplacement pour affaires 1010 rue Ste-Marie coutenant 8 on 10 chem-bres, grand four et beulangerie, citernes, écurie, cour, gas et tout ce qui est nécessaire pour cenduire avec auccès une grande entre-prise commerciale. Loué jusqu'au ler octobre 1901 à \$30 par mois. DAR MACON & KERNAGHAN-W. A. A Kernaghan, encanteur—Burean 138 rue Carondelet — JEUDI, le 11 avril 1901, à midi, à la Bourne des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sers vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 31 janvier 1901, de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civil de Pitettet vour le parties batisses et améliorations etc. qui s'y trouvent situé dans le même district et liet que la proprié é en cest ol-desans huitémement de-crite désignée comme lots D. et E. sur ledit le la Cour Civile de District pour la paroisse l'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-desus

La résidence en briques à trois étages avec plan fait par S. G. Del Isle, voyer, le 13 février 1901 et meatrant comme suit: Lot D. vingt neuf pieds six pouces quatre lignes de face sur la rue Constance par une profondeur sur la ligue vers la rue Ste Marie de quarante huit pieds trois pouces et une profondeur sur la ligne vers la rue St André sur la ligne d'une allée de trois pieds un pouce de largeur commune au dit lot et su lot E. vingt six pieds un pouce de 1à sur une ligne ob ique de trois pieds de là une seconde profondeur de dix neuf piede neuf pouces par une largeur dans le fond de treate et un pieds un pouce: lot E meeurant vingt sept pieds onse pouces une ligne de mansage, solidement bâtie et commodément arrangée, No 120 rue Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les ruse Canal, Bourbon, Dauphine et Douane, contenant vestibule, corridors, galeries, 20 chambres, conr pavée, citerne, hangar, etc. Le lot de terre sur lequel, see améliorations

ntitulée, la propriété ci-après décrite, à sa-

sont construites et qui est vendu ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations làdesens, tous les droits, voiss, privilèg dépendances la dessus appartenant ou dequel-que raçon en dépendant est désigné comme lot D sur un devis ou certificet d'arpentage fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville, 30 mai 1879, annexé à un acte de vente passé pardevant A. Hero Jr notaire, 17 juillet 1879,

pardevant A. Hero Jr notaire, 17 juillet 1879, d'après lequel devis ou aussi le devis annexé à un acte passé pardevant E. G. Gettechaik, ancien notaire en cette ville le 16 mai 1867, le dit let mesurant en mesure américaine, 26 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine par 144 pieds 8 ponces de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur le côté vers la rue du Canal par une allée de 11 rieds 2 pouces de largeur o vivant sur la rue Dauphine et dans le fond par une allée 15 pieds 8 pouces de largeur pour l'usage en commun dudt lot et largeur pour l'usage en commun dudit lot et du lot E, dans ledit ilet. Ladite propriété est louée jusqu'au 30 sep tembre 1901 au taux de \$1,620 00 par an-

tembre 1901 au taux de \$1,620 00 par an-sons contrat verbal ou bail. Le rez-de chaus-sée garni à raison de \$100 00 par mois et les étrges appérieurs garnis pour \$35 00 par mois, disons 135 00 par mois en tout; et que ladite propriété est vendue sejette audit bail et à la condition que l'sequéreur agra le droit de recevoir \$90 t.0 du loyer mensuel pour le rez-de chaussée et \$25 00 du loyer mensuel pour les étages supérieurs

pour le rez-de chaussée et \$25.00 du loyer mensuci pour les étages supérieurs.

La dite propriété est vendue sujette à un loyer perpétuel du res-de-chaussée, en faveur de la ville de la flouvelle-Orléans de 6 pour cent d'intérêt par an sur un capital de \$2.200,00 que l'acquéreur peut anéantir en paiement du capital, et l'acquéreur assumers l'edit loyer du terrain au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Sa situation centrale et son excellente construction l'adapte admirablement comme rés dence professionnel e ou privée en emplacement d'affaires profables. La rue du Canal exceptée, elle est dans une La rue du Canal exceptée, elle est dans une aussi bonne position qui puisse être trouvée. Non aculement elle paiera bien comme un placement, mais elle est située de telle façon qu'une hausse est certaine.

Termes et conditions—Comptant, ou l'aculement l'originalité de la legion par l'aculement l'originalité de la legion par l'aculement l'originalité de la legion de l'aculement l'aculement de l'aculement l'aculement de l'aculement l'aculement de l'aculement l

suéreur a l'option, a'il le déclare au moment de l'adjudication, de payer un tiers ou plus comptant, et la balance du prix en deux pale-ments égaux, représentés par des biliets a re-cevoir tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans respectivement, de la date de l'adjudicaans respectivement, se la date de l'adjudication et portant intérèt payable annuellement
au taux de 7 pour cent de ladité date jusqu'an
palement, l'acquéreur s'engageant à payer
cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de
procès sur lesdits billets ou de quelque partie
de cela, et de conserver la propriété assurée
at de transfèrer is police d'assurance au
porteur dudit billet ou desdits billets
jusqu'an pasement final de cela,
l'acte de vente devant contenir le pace
de non alliénation, et teute les clauses
usuelles de sécurité, et le pasiement des dits
billets et l'intérêt aussi bien que ses honoraires

usuelles de sécurité, et le paiement des dite billets et l'intérêt aussi bien que les honoraires d'avocat, frais, prime d'assurance etc... devant être garantis par privilèges de vendeur et hy-pothèques spéciale sur la propriété vandre. L'acquéreur devra assumer et faire le paie-ment de toutes les taxes de 1901, et aussi le loyer de la terre, en plus et an deseus du prix se l'adjudication, et set requis de déposer 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente Acte de venté pardevant C. T. Soniat, no-taire, incluant les timbres du revenu aux frais

taire, incluent les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.
Carroll & Carroll, avocate.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

Succession de Augelo Laderchi. COUR CIVILE DE DISTRICTIPOUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT; POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,651—Division C.—Avis est par le présent donné aux sréanciere de sette succession et à tentes au tres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivrent le présente netification, les raisens (s'ils en ent eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur les cotts succession, ne seruit pas apprétuvé et hemologné et les fieuts distribués tembrandment andit compte.

Par erdre de la Cour.

Par ordre de la Cour. THOMAS COMNELL. 2 avril-2 6 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Buccession de Mime Caroline Mam

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-Croisse d'Orléans -- No 64.024 -- Division C -- Avia est par le présent donné aux orjanders de cette succession es à toutes autres per-sonnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivrent la présente notification les crisces (c'illes en cell un carront en profine dix jours qui suivrent la présente netification les raisons (s'ils en ont ou penvent en avoir) pour lesquelles le cempte final présenté par D. W. Rhoules, exécuteur tratamentaire de cette anccession. le serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit sompte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier 11 av-11 15 20

Succession de Muse Burbura Meyer. COUR CIVILE DE DISTRICT PORT la sonot on pervent en voir) pour feequeles le compte final présenté par Mile Sidonia Meyer, administratrice de cette auscession, ne serait pas approuvé et homelogué et les fends distribuée conformément audit compte. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Graffier.

G. G. Kranaphaver aveces

G. G. Krenenberger, avocat. 11 avril—11 15 20 Successions de Wm Bingham et en femme Bilon Bingham,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,571—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à teutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui sulvront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu peutent en avoir) pour lesquelles le compte fical présenté par Juiis Oakes, femme divorcée de Patrick Pringham et maintenant le femme de Presente par Julia United, imme divorces es Patrick Pingham, et maintenant la femme de Joseph Smith, exécutrice testamentaire et administratrice respectivement de ces succes-sions, ne cerait pes apprové et hemologué et les fonds distribuée conformèment audit comp-

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier. Jas Boyd Grimage et G. G. Kronenberger svocate. 11 avril -11 15 20

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse a Orléans—No 48,277—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéresées d'avoir à déduire dans les d'ajours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en out ou peuvent en avoir) pour lesquelles le cempte présenté par Marie L. Casey, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL. Greffier. 10 avril - 10 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF ANNONCE JUDICIAIRE

ANNONCE JUDICIAIRE

Henry L. Smith ve H. Fenton Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63.623—En vertu d'un writ de fieri facise à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la pareisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulés, je procèderai à la vente à l'amchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Mo 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Barcame, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI 22 avril 1901, à midi, de la propriété d'apprès décrite à savoir—5 actions du fond capital de la H. Fenton Lewis & Co., Ltd.

wis & Co., Ltd . Baist dans l'affaire si-dessus. Conditions—Comptant our les lieux.
H. B. McMURRAY,
Sharif Civil de la Paroisse d'Orians.
F. Rivers Richardson, avocat pour le plai-

9 avril-9 13 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété amélierée de va-

Portant les numéros municipaux 717 et 721 rue Constantinople, antre les rues Constance et Laurel. Mile L. M. Clerc et al (Wm J. Salter, man dataire), ve Mme Appolonio Lege.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUT LE paroisse d'Oriéans. No 63,536 En verte d'un writ de fieri factas à moi adressé par l'Houersble Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-desaus intitulée pe precéderai à la vante à l'enchère sublique, à la Bouras des Encantours, No 840 rue Commune, antre les rues Carondelet et Baranne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir-

Deux lets de terre avec les bâtianes et amélicrations qui s'y trouvent, et les droits, voies et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans Sixteme District de la Nouvelle-Cyleans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Constantipole et Austerlitz, désignés par les numéros cinq et six, dans l'ilet No 165; lesdits lots cinq et six sont centigns et mesurent chacun vingt huit pleds dix pouces et trois lignes de face aur la rue Constantinople par ne profendeur de cent vingt pieds. isi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURBAY,
Sherifovil de la paroisse d'Oriéene Fred Adulph, avocat.

30 mars—30—avril 4 12 19 26—mai 2

AMMONCE JUDICIAIRE. l'ente de propriété de vuieur amélie rée du Sixième District, Portant le numéro municipal 3526 rue

Laurel, entre les rue Foucher et Aline. Louis Spiro vs Vve L. K. Stork et als. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parciase d'Orienne. No 61.306... En vertu d'un writ de eaisie et vente à Frank Marques ancien sheriff civil de la Parciase d'Orienne, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la parciase d'Oriéane, dans l'affaire ci-dessus intistèse, et à moi transféré par ledit ancien sheriff je procéderai à le vente à l'embiere publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rus Commune, entre les ruse Carondeles et Baronne, dans le premier district de cette villa faronne, dans le premier district de cette villa Baroune dans le premier district de cette ville, le JECDI, 11 avril 1901, à midi, de la propriété ci-sprès décrite, à savoir — Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, et améliorations qui s'ytrouvent et tous les droits, voies, acryitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant aitué dans le Sixieme Diatrict de cette ville dans l'Het compris entre les rues Laurel, Foucher, Aline et Annonciation, étant le lot No 22 sur un devis dressé par Arthur De Armas, voyer, daté le 7 mai 188; et comme il est démontré sur un devis annext à un act de vente d'Albin, Regeneren à Cher.

les William Stork, passé pardevant J. D. Taylor, notaire le 12me jour de tuin 1885, ledit et meeurant trente et un pieda trois pouces de face à la rue Laurel aur une prefondeur entre ignes paralièles de cent et cent vingt cinq pieds. ieds.
Beial dans l'affaire oi-deseus.
Conditions—Comptent sur les lieux,
H. B. McMURRAY. Shérif Civil de la pareisse d'Oriéans. Harold W. Newman avocas peur le plai

un acte de vente d'Albin Roche

gnant. 8 mars—8 15 32 29—avril 4 11 AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parcoisse d'Orléans— No 48,974 — Division D—Avis est par le présent donné aux creanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jeurs qui suivront la présente netification, les raisons (s'ils en ent ou peuvent en avoir) pour lesqualles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, receveur dans cette affairs, de ses recettes et débours pour le mois de mars 1901, ne serait pas approuvé et homologué et les fends distribuée cenformément audit compte.
Par erdre de le Deur. Parerdre de la Ceur.
THOMAS CONNELL, Greffer.

Dinkelspiel et Hart, avecats, 9 avril-9 13 18

Gottlieb Wolf vs ses Creanciers. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parroisses d'Orléans-Re 45,349-Division E-Avis est par le présent donné anx créanciers de cette affaire et à toutes autres per-sonnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivrent le présente notification les raisons (s'ils en cet ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. G. Ricks, syndio dans cette affaire, en-registré le 5 juin 1895, et le compte final du-dit syndio enregistré le 29 mars 1901, ne cernit pas approuvé et homologné et les fende distribuée conformément au dis compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Gradier. \$ avril—\$ 0,11

ANNONCES JUDICIAIRES.

TENTES PAR LE SEERLE

ANNONCE JUDIUIAIRE lente de Propriétés de Valeur des Premier, Denzieme et Sixième

Districts. Metropolitan Bank versus Peter Blaise. Affaire No 48,041. Metropolitan Bank versus Emile Muller, et ale Affaire No 48 042. Metropolitan Bank versus Emile Mutler, et al. Affaire No 48,043.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—En vertu de trois plurius writs de fier facias à moi adressés par
l'Henorable Ceur Civile de District pour la
Paroisse d'Orléana, dans les affaires ci dessus
intitulées respectivement, je procéderai à la
vente à l'enchère publique, à la Bourse des
Encanteurs, No 840 use Commune, surte les
rues Carondelat et Baronna, dans le Premier
District de cette ville JEUDI, 25 avril 1901,
à midi, de la propriété ci-après décrite, à saveir.—

veix-1º Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet Premier District de cette ville, dans l'iist borné par les ruces Johnson, Canai et Gaives et l'avenus Cleveland [acciennement la rue Jackson ou Gesquet] désigné par le Ro Deux bur un plan dressé par Louis H. Pillé, voyer, daté le ler mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. Mc lay, ancien sotaire, et par le même numéro au un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, daté le 16 mai 1877 et annexé a un acte passé par de Ducai de l'annexé à un acte passé par de Puissé. mécourt, voyerde ville, daté le 16 mai 1877 et annexé a un acte passé pardevant à Ducatel, ancien notaire, daté le 25 mars 1879, lequel dit lot de terre meaurs d'après ledit devie ou plan vingt-cinq [25] pleds du face à la rue Johnson, vingt six [26] pieds sept [7] pouces au la ligne du fond, cent quarante trols [143] pieds sept [7] pouces aur la droite et cent trente quatrg [134] pieds cinq [5] pouces et six [6] lignes sur la ligne le séparant du lot No S.

-22 Deux certains lots de terre sunés dans

No S.

*2º Deux certains lots de terre situés dans le même district et liet que la propriété sidesans décrite, dasignés par les Nos quatre et cinq sur un certain plan dressé par J. Pilié, voyer, daté le ler mai 1840 et déposé pour référence en l'étude de D. L. MoCay, ancien notaire, et dont ane copie faite par C. A. Hedin, architecte et inganieur civil, daté le 11 mars 1841 et déposé pour référence en l'étude de Mill mars 1841 et déposé pour référence en l'étude de Mill mars 1841 et déposé pour référence en l'étude de Mill mars 1841 et déposé pour référence en l'étude de Mill mars 1841 et déposé pour référence en l'étude de Mill mars 1841 et déposé pour référence en l'étude de Mill mars 1841 et déposé pour référence en l'étude de Mill mars 1841 et déposé pour référence en l'étude de Mill mars 1841 et déposé pour référence en l'étude de Mill mars 1841 et déposé pour référence en l'étude de Mill mars 1841 et déposé pour référence en l'étude de Mill mars 1841 et déposé pour référence en l'étude de Mill meulin, et un général tous les objets aussi la clientèle desdites affaires du moulin à cricles et choses appartenant à, ou attachés ou formant partie dudit moulin à ricles et choses appartenant à, ou attachés ou formant partie dudit moulin à ricles et choses appartenant à, ou attachés ou formant partie dudit moulin à ricles et choses appartenant à, ou attachés ou formant partie dudit moulin à trachés ou formant partie dudit moulin à trachés (3) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No cinq et lot No 5 a cent soise (116) pieds, un (1) pouce et cinq (5) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No cinq et lot No 5 a cent soise (116) pieds, un (1) pouce et cinq (5) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No cinq et lot No 5 a cent soise (116) pieds, un (1) pouce et cinq (5) lignes de profondeur aur la ligne le séparant du lot No cinq et lot No de la voye de l'appartenant aux moulins à ritules et conce appartenant aux moulins à ritules et conce appartenant aux moulins à ritules et •2° Deux certains lots de terre situés dans

buit

3º Deux certains lots de terre situés dans les mêmes district et l'et que les propriétée cidessus décrites, désignées par les Ros six et sept sur un plan dressé par Charles G. De
Lisle, le 3 favrier 1888 et annexé à ma acte
passé pardevant A. V. Phillips, ancien notaire, le 9 août 1888, d'ament enregistré
dans le bureau des aliénatiese hris
139, folio 373; les dits lets me surant comme suit a cavoir : le lot No aix mesurant comme suit a cavoir : le lot No aix mesurant vingt-eix (26) pieda, trois (3) lignes de profesdeur antre lignes parallèles et de face à la rue
deur antre lignes parallèles et de face à la rue
d'ali (10) pouces et trois (3) lignes de profesdeur antre lignes parallèles et de face à la rue
d'ali (10) pouces et trois (3) lignes de profesdeur antre lignes parallèles et de face à la rue
d'ali (10) pouces et trois (3) lignes de profesdeur antre lignes parallèles et de face à la rue
d'al lignes de face à la rue Canai sur
cent neuf (109) pieda dix (10) peuces et trois (3) lignes de profesadeur de ringuante deux pieda, six pouces
et quatre lignes sur l'autre côté, et vingt pieda quatre profondeur de soixante et un pieda un conte motival de la rue de la rue
d'al lignes de face à la rue
d'al lignes de face à la rue Canai sur
cent neuf (109) pieda dix (10) peuces et trois (3) lignes de profesadeur de ringuante deux pieda, six pouces
et quatre lignes sur l'autre côté, et vingt piede quatre lignes de largeur dans le fond.

Lot No Trois, vingt et un pieda, un pouce et quatre lignes de largeur dans le fond.

Lot No Trois, vingt et un pieda, un pouce et guatre profondeur de soixante et un pieda ciuq quatre peuces et quatre lignes ex un la rue fend.

Lot No Crois, vingt et un pieda, un pouce et quatre lignes de largeur dans le fond.

Lot No Trois, vingt et un pieda, un pouce et quatre lignes ex pressive peuces et quatre lignes ex un cont neuf (109) pieda dix (10) pouces et oontigu un cité (10) pouces et quatre lignes et quatre lignes au l'autre côté, et vingt piede peuces et quatre lignes et surant comme suit a saveir: le lot No aix me surant vingt-aix 1261 pieda trols (3) lignee de face à la rue Canal, aur cent neuf (109) pieda, dix (10) pouces et trols (3) lignee de profesadax (10) pouces et de face à la rue Johnson, et le dit lot No sept est contigu au dit lot No sur et meurant vingtaix (26) pieda, quatre 14) lignee de face à la rue Canal sur cent neuf (109) pieda dux (101) pouces et trols (3) lignee de profesadax, antre lignee parallèles, ex ex toutes les bàtisses et améliorations sur toutes des dites propriétés el desens décrites, et les druits, voix, privilègre, servitudes et rouvant et étant dans le Fremier District de cotte ville, dans le l'et borné par les ruses et Remparta, formant l'accolgnure des ruse predudeur et façade sur la rus Basaia, Gravier et Remparta, formant l'accolgnure des ruse predudeur et façade sur la rus Basaia, et mes trait quarant deux pieda huit pouces de façade sur la rus Basaia, et mes l'accolgnure des ruses et valle, dans le trouvant et ville, dans le premier District de cette ville, dans le triangle borné par les ruse Ciara, Ciarborne et ville, et des grace à la rus Centi dans le Premier District de cette ville, dans le triangle borné par les ruse Ciara, Ciarborne et des ville quatres nueur con le favoir et de l'es antres améliorations qui s'y trouvant, situé dans le Premier District de cette ville, dans le triangle borné par les ruse Ciara, Ciarborne et de l'es cat designé par le No 4 sur ma devis dans le Premier District de cette ville, dans le triangle borné par les ruse Ciara, ciarborne de l'es de l'es cat tres de la cat tres pouces à la rus Cleara, trence de cett ville, dans le triangle borné par les ruse cliars et des profes de l'es de l'es cat tres pouces à la rus Cleara, trence de cett ville, dans le triangle borné par les ruse cliars et ma devis dans le Premier District de cett ville, dans le triangle borné par les ruse

frace à la rue Clara, trence deux pleds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Clai-borne sur une prefondeur et façade eur la rue Perdido de cent trente pieds sept pouces et trois l'gnes et une profendeur sur la ligne de cêlé touchant le lot. No trois de cent dix-sept vieds six pouces et deux l'upas. celé vouchant le lot No trois de cent dix-sept pieds six pouces et deux lignes.

6º Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent, droits, voies privilèges et dépendance le deseus apparsenant où de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'1 et C, maintenant let No 473 borné par les rues Gravier, Bolivar, Perdide et Bertrand, et désigné comlet No 13 sur un plan dressé par Louis Bringer voyer, le 20 avril 1839; déposé en l'étude de D. L. MeCay, ancien potatre en cette ville. Le dit lot de terre mesurant trente pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Bertrand,

pouces et sept lignes de face à la ro sur cent vingt deux pieds sept pouces de

Trois certains lots de terre avec toutes les bâtiases et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les r es Bertrand, Gravier, Bolivar et Commune, et désignés par les Nos 16, 17 et 18, d'après un plan de C. Zimpel, daté le 6 septembre 1834 et déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire, sous le No 42, leadits lots manurant chagun repute néede

42, lesdite lets meaurant chacun trente pieds de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de prefendeur entre lignes parallèles 3º Deux certains lets on portiens de terre, etc., aitués dans le Premier District de cette ville, cempris entre les rues Claiborne, Der-bigny, Cleveland e' Palmyre, meaurant qua-rante trois pieds de face à para Claiborne au ouny, Cleveland e Paimyre, meanrant quarante-trois pieds de face à la rue Claiborne aucent trois pieds de profondeur, entre lignes
parallèles, mesurant plus ou moins
9º Une certaine portion de terre ensemble
avec toutes les bâtisses et améliorations qui
s'y trouvent ai né dans le Sixième District de
cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonclation, (autrafois Jersey), Lyon, Upperline et Laurei, mesurant ensemble cent quatorse piede de face à la rue Annonciation, sûr
une profondeur de cent pieds entre lignes paralièles, le tout en mesure américaine, d'aprèsun plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 15 mai 1878. La diteportion de terre est composes de premièrement, vingt deux pieds de face à la rue Annonclation par teute la profondeur du lot No
2, le tout des lots Nos trois et quatre de l'ille
No sept du faubourg onest Bouligny, sur un rante-trois pieda de face à la rue Claiborn No sept dis faubourg onest Bouligny, sur un plan dresse per B. Buisson le d janvier 1850 deuxièmement, un certain morceau on portion de terre mesurant quarante piede de face sur ladite rue Annouciation per ladite profendent de cent piede, et étant le tiere ouest des lancours des avients de la contratat de sent piede. lots originaux désignée par les Nos menf et dix sur un plan de C. F. Zimple, daté le 18 mars 1834.

10° Un certain let de terre, ensemble avec tentes les bâtiesses et améliorations qui s'y treuvent, dans le Sixième Dist iet de cette ville, dans l'ilet. No 439, borné par les russ Foucher Carondelet, Baronne et Amélio, désigné par le Ne 20; ledit lor de terre mesurant vingt sept pieds neuf pouces de face à la rue Foucher sur une profondeur de cent oinquante

110 Un certain let de terre, ensemble avec 11º Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtirers et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, en de quelque faç m en dépendant, sifné dans le Deuxlème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Prieur, Donane et Roman, et désigné par le No Seize de l'îlet on lét No 63, sur un plan dressé par Joseph Plité, vorer de la 2ème municipalité, daté le 1er mai 1840, et déposé en l'étude de David L. McCay, notaire en cette ville. Le dit let fermant l'eutaire en cette ville. Le dit let fermant l'es-coignure des rues Douane et Prieur, et ayant, en meaure anglaise vingt-aopt placs de face à la rue Douane, et a'étotadent en profendeur cent six pieds et huis pouces, entre lignes parallèles et de face sur la rue Prieur. onni six piede et aut pouces, entre ligues paralièles et de face sur la rue Prieur.

12 Un certain morocau eu portion de terre situé dans le Premier District de cette ville dans lilet No 517, borné par les rues Perdido, Galves, Johnson et roydras, ledit morocau ou pertion de terre meure quatre-vingt-dix-neuf piede de face à la rue Perdido sur cent dix piede de profondeur.

13° Un certain ilet de terre, situé dans le Premier District de auste ville et désigné par le

13° Un certain list de terre, situé dans le Pre-mier District de cette ville, et désigné par le numére 780 berné par l'avanue Carrolites, les rues Solomon. Banks et Baudin.

Ensemble avec toutes les bâtisses et amé-lierations sur les prepriétés et dessus décrites. Soisi dans l'affaire et-dessus comme étant les propriétés de Peter Blaise.

Canditanna. Calumant our les lieux.

dittons Componet our les lieux H. B. McMURRAY,
Sharif sivil de la partiese d'Origane
Dinkelepiel et Hart, avecate pour les plai-

gnante. 26 mars—35 25 39—avril 6 12 19 25

ANNONCES JUDIOTAIRES

AMNOHOR JUDICIALES

Occasion splendide et rare pour occasion spiendide et rare pour an placement air et rimunăratif

Vente par le Shérif Civil
de ce moulin à ris pleinement équipé
favorablement connu depuis longtemps
coume le

Planters' Bice Mill. ensemble avec toutes les machines et autre accessoires, etc., Jénéra ement contenu dans un moulin de pre

mière classe

Occupant une grande portien de terre
Faisant face à chacune des rues Decaure a

Nord Peters
Entre les rues Bienville et Conti.
Portant les numéros municipant 308 à 316
rue Decatur
Et 311 à 319 rue Nord Peters.

Tous les avantages et facilités pour chemin de fer et bateaux à vapeur. A des paiements de crédit faciles.

Dane l'affaire de la Liquidation Planfers Rice Milling Company , Limited,

COUR CIVILE DE DIBTRICT cour la paroisse d'Orléans, Division B. Ne 63.872—En vertu d'un ordre de vente daté le 2 avril 1901, à moi adressé par l'Hessaralle Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B. dans l'affaire el-desens intitulés je procéderal à la vente à l'aschère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les russ Caron-delet et Baronne, dans le Pressier District de cette ville, le JEUDI, 9 mai 1901, à midl, de la propriété ci-après décrite. à saveir-

avec les bâtiases et amélioration qui s'y trou-vent et teutes les, machines, bouilloires, machines pilons pierres, polisseure, bistoirs, srbre de couche, acc-nseure, machines à se-couer, visses, appareile, évantails, poulies, balances, machines élévateurs, fils de for, cutils et tous les autres accessoires et dépund ances y attaché et appartenant aux moulins à

reur; la pertion de crédit. s'il y en a devant pertor sept pour cont d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paisment final et de-vant être représenté par des billets de l'acqué-reur [le paisment desquels doit être garant-par hypothèque spécial et lien de vendeur sur ladite propriété avec les clauses usuelles de sécurité, étc.] Actes de vonte aux frais de l'acquéreur in-cluant les timbres du revenu les correctaments.

Actes de vonte aux freis de l'acquéreur incluant les timbres du revenu, les actes devant être passés pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, que les acquéreurs en plus de leurs enchères assumerent les taxes de 1901, s'il y en a et dépession au moment de l'adjudication, dix pour cent prix d'achat.

H. B. MCMURRAY,

Ehérif Civil de la Parcisse d'Orléans.

Dart & Kernan, Diskelspiel & Hart, avocats.

ats. 4 avril—4 5 12 19 26 — mai—3 9

ANNONOR JUDIOIAIRE Vente de Menbles de Maison assortis

Steve Ciolina versus Nellie Armstrong. COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéans—No 64 532...En verru d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District peur la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-desma initulés, je precéderai à la vente à l'embère publique, sur les lienx ci après désignés, le LUNDI, 15 avril 1905, à 10:30 s. m., de la propriété désignés désignés de la propriété désignés de la propriété disaprès désignés.

propriété di-aprie décrite, à avoir : propriété di-aprie décrite, à savoir : Sur les lieux Nos 937 rue Douane. Un grand assortiment de membles de mai-son et ustenailes de ménage, effets mobiliers, divers, etc, d'après inventairs. Aussi un piaso. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur lee lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. H. McCaleb Jr, avocat pour le plaignant.

4 avril—4 10 15 ANNORCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété de valeur du Sixième District. Bătisse connue comme le No 6049 rus

Tchoupitoulas, Jacob Land vs Hyppolite Rivoire.

COUR CIVILE DE DISTRICT peur la pa-roisse d'Oriéans. No 64.107—En vertu d'un vrit de saisie et vente à moi adres-sé par l'Honorable Cour Uivile de District pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire el-dessus intitulés, je procèderal à la vente à l'esphèse publique, à la Bourse des Enoas-seurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier Dis-trict de cetté ville, le JEUDI, 11 avril 1901, à mid, de la propriééé ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre ensemble avec-tentes les hâtisses et amélitations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, p ivilèges, servitudes et dépendances y appartament ou servitudes et dépendances y appartament ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borsé par les rues Tohoupitoulas. Webster, Ansonciation et la ligne de Bloominguale. Les dits lots sont désignés par les numéros 14, 15, 16, 17 et 18 aur un divis privé aunexé à un aope d'hypothèque par le défendeur, passé pardevant R. J. Maleney, notaire, le 24 janvier 1900; d'après lequel dit devis lesdits lots sont contigue et mesurant comme suit. à savoir: Le lot Ne quatorse mesurant trente pieda un pouce et six lignes de face à la rue pieda un pouce et six lignes de face à la rue Tobnupitoules, vingt six pieda sept pouces de largeur dans le fond de tout quarante sept pieda aix pouces de prefondaux entre lignes paral-lèse; le let sie quiane mesurant trente pieda un pouce et ouq lignes de face à la rue Lebenpitouipe, treate pieda un pouce dans le fond sur cest quarante sept pueds six poncées de profondeur estre lignes parallèles. Les lots numéros seine et dix-buit mecurant chaqua treate pirds un pouce et cinq lignes et demie de face à la rue Tohenpitoulas, treate pieds un pouce de lar-geur dans le fond, sur cent quarante-cept pieds gour unas le fons, sur cent quarante-sept piede six pouces de prefendeur entre lignes paraile-lee, et le lot numéro dix-sept messarant treute piede un peuce et six lignes de face à la rue l'choupiteules, treute piede un peuce de lar-geur dans le fond, sur cent quarante-sept piede six pouces de prefendeur entre lignes-perallèles.

Aniei dans l'affaire el-deseus Ounditions—Complaint our los lieux.

E. R. MCMURRAY,
Shelf Civil do la Pareisso d'Orléans.
Robert J. Malency, avent pour le pinignent.

8 mars—8 18 22 25—avril 4 11

Conditions—Comptant sur les lieux. H. B. MOMURRAY, Shérif Civil de la Pareisse d'Orienns. A. E. et O. S. Livaudais, avecats pour les

MYOIT: